Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 029-212902050-20260709-2026_05_04-DE

MAIRIE DE

29270 PLOUNEVEZEL

REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Le sept juillet deux mil vingt-six à dix-huit heures trente minutes, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Stéphane COTTY :

Etaient présents :
Stéphane COTTY-Stéphane FAILLER-Murielle SANQUER-Sabrina LE ROUZIC-Denis VERGNAUD-Emmanuelle LE GALL-Emma HERVE-Mathieu PINSEC-Kevin COIGNAT-Bernard MOLINE-Vincent BOULANGER-Céline TOULANCOAT-Dimitri SALIC

Absents excusés :

Aurélie CADIOU donne procuration à Emmanuelle LE GALL

Aurélie GUYADER

Le quorum est atteint.

Délibération 2026 05 04 : Protocole d'accord sinistre Résidence Men Gwen

Monsieur Le Maire informe le Conseil municipal qu'un sinistre de dégât des eaux est intervenu sur une maison d'habitation et qu'afin de mettre un terme au différend opposant les parties, un projet de protocole d'accord amiable a été établi.
Les conseillers municipaux ont été destinataires du projet de protocole préalablement à la présente séance et ont ainsi pu prendre connaissance, dans le détail, des engagements souscrits par chacune des parties.
Dans le cadre de cet accord, la commune s'engage notamment à réaliser des travaux consistant en la mise en place de deux caniveaux de drainage de type **AcoDrain**, à l'entrée de la propriété concernée, afin d'améliorer la collecte et l'évacuation des eaux de ruissellement.

Il est donc proposé au Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé du Maire

- **D'approuver** les termes du protocole d'accord amiable.

- **D'autoriser** Monsieur Le Maire à signer le protocole d'accord amiable ainsi que tout document nécessaire à son exécution.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve les termes du protocole d'accord amiable
- Autorise Monsieur Le Maire à signer le protocole d'accord amiable ainsi que tout document nécessaire à son exécution

Pour copie conforme,
Le 8 juillet 2026

Le secrétaire de séance,
Kevin COIGNAT

Le Maire,
Stéphane COTTY

MAIRIE DE PLOUNEVEZEL (Finistère)